

lundi 10 avril 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Le préalable de ROME envers la FSSPX :

L'exigence d'une demande écrite de levée des excommunications

Il est important de revenir sur l'article de *La Stampa* (édition du 24 mars) que nous avons fait découvrir à nos lecteurs dans le message du 26 mars 2006¹. Nous avons le texte en italien et en anglais, le voici intégralement traduit en français en annexe.

1. Mgr Fellay et l'abbé Schmidberger prêts à casser la FSSPX, selon La Stampa

Nous avons déjà signalé la confidence importante, dévoilée certainement par Rome pour rappeler à Mgr Fellay et à l'abbé Schmidberger leurs engagements² :

« Le «**pack**» pour l'admission des Lefebvristes est **prêt pour l'essentiel** ; fruit du travail du cardinal Castrillo Hoyos (Clergé) et du cardinal Julian Herranz (Textes législatifs).

¹ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-03-26-5-00-Stampa_volonte_de_Mgr_Fellay_de_rallier_au_prix_de_la_casse.pdf

² Ce texte de La Stampa du 24 mars 2006 reçoit une confirmation de poids avec l'article que l'abbé Barthe publie le 1^{er} avril dans Monde et Vie :

« *La question traditionaliste, malgré son caractère quantitativement marginal, est l'une des plus sensibles qui soient car tout le monde sait qu'elle engage l'esprit de Vatican II. On conjecture trois types de décisions. L'un concernera la célébration de la messe dite de Saint-Pie-V : d'une manière ou d'une autre, Benoît XVI semble devoir confirmer que l'ancienne liturgie n'a jamais été interdite, et ébaucher des normes d'application. D'autre part, pourrait être mise en place une structure juridique, étudiée depuis la fin du pontificat de Jean-Paul II par les cardinaux Ratzinger, Castrillon et Herranz. L'organisme créé serait apte à dépêcher auprès des évêques français, allemands, américains, etc., quelques interlocuteurs de rang épiscopal, des sortes de « légats » représentant l'équivalent d'un « archevêque majeur » du rite tridentin, résidant pour sa part à Rome. Ces prélats seraient en mesure d'ériger des paroisses personnelles (des paroisses non territoriales) de liturgie tridentine, un peu semblables aux paroisses personnelles des diocèses militaires. Enfin, il n'est pas exclu qu'intervienne, en faveur de la Fraternité Saint-Pie-X, la levée des excommunications des quatre évêques consacrés sans mandat pontifical par Mgr Lefebvre, ce qui provoquerait une avancée notable des négociations. Le but fixé à ces négociations : conférer « généreusement » à la Fraternité de Mgr Fellay un statut très indépendant, le seul psychologiquement envisageable dans un premier temps. Il serait assorti de la reconnaissance qu'une « critique positive » du Concile est légitime »* Abbé Barthe

Ainsi serait constitué une sorte de **super diocèse mondial, conduit par un évêque nommé par le pape**, qui ensuite délèguerait ses travaux de juridiction aux vicaires. Outre cela, qui rendrait **indépendants les Lefebvristes des évêques locaux**, est prévue la mise en place d'un **séminaire**³, dans lequel les futurs prêtres seraient formés, garantissant ainsi la future identité spirituelle de l'organisation.

Une rencontre secrète de deux jours à Rome, mi-novembre entre le leader de la Fraternité Saint Pie X et le cardinal Castrillon avait éclairé ces aspects ; et monseigneur Fellay, et son bras droit, Franz Schmidberger, semblaient disposés à faire un pas décisif, même si cela aurait pu coûter la perte de quelques éléments extrêmes. » *La Stampa*, 24 mars 2006

2. Une exigence secrète de préalable de Rome à l'un des préalables de levée des excommunicatons

Mais nous n'avions pas assez souligné **le préalable de Rome** :

« En revanche, lors de cette rencontre il avait été **convenu que la Fraternité aurait dû écrire au Pape**, une lettre, par laquelle, en vue de la nouvelle situation qui était en train de s'instaurer, il serait **demandé de lever les excommunications** prononcées lorsque Marcel Lefebvre a sacré de nouveaux évêques illégitimement ». *La Stampa*, 24 mars 2006

Rome fait donc **demander** la levée des excommunications. Rome semblait être très ferme sur cette exigence. C'était **convenu** lors de la visite de mi-novembre⁴, entre Mgr Fellay, l'abbé Schmidberger et l'abbé Hoyos. C'était l'assurance de la reconnaissance de l'autorité réelle des soi-disant successeurs de Pierre.

3. Le propos de Mgr Fellay est soit illogique ou soit double au sujet de la levée de l'excommunication

Voici ce qu'en disait Mgr Fellay le 2 février à Flavigny :

« *Evidemment nous n'allons pas demander qu'on enlève quelque chose que nous ne reconnaissons pas. Nous avons toujours refusé de reconnaître la validité de ces excommunications, nous ne pouvons donc pas demander qu'on enlève quelque chose qui n'existe pas. Et avant même de poser cet acte, nous avons demandé bien sûr le retrait du décret d'excommunication, son annulation ; mais même dire "annuler" veut déjà dire que l'on reconnaît quelque chose. Nous l'avions demandé depuis le début ; c'était l'un des préalables que nous avons posés. Et, pour la première fois, Rome semble prendre ce chemin que nous leur avons proposé en l'an 2000.* » Sermon de Mgr Fellay à Flavigny – source : www.dici.org

Résumons l'étrange articulation logique de ce propos :

- 1) Nous n'allons pas demander de lever quelque chose qui n'existe pas
- 2) Nous avons demandé l'annulation du décret d'excommunication
- 3) Annuler veut dire que l'on reconnaît l'existence
- 4) Nous avons demandé depuis 2000 l'annulation de ce décret

³ Il est important pour Rome de contrôler ces séminaires, à la fois pour éliminer tout candidat trop catholique et ayant trop de caractère, et enfin pour les faire ordonner par de faux évêques, empêchant ainsi la continuité du vrai sacerdoce, canal de toutes les grâces.

⁴ Cette réunion de deux jours à la mi-novembre fut dissimulée par Mgr Fellay aux fidèles de la FSSPX à Saint-Nicolas-du-Chardonnet le 11 décembre 2005, il n'en pipa mot, tenu un discours incohérent : « Oui et Non ».

Donc Mgr Fellay après avoir expliqué que l'excommunication n'existe pas, explique qu'il en demande l'annulation depuis 2000, et ce faisant, qu'il reconnaît que l'excommunication existe.

Nous savons que Mgr Fellay a suivi le cursus des études du séminaire d'Ecône, et que le cours de logique forme la première partie de la formation philosophique. Mgr Fellay n'est donc pas sans ignorer la logique.

Or, du point de vue de la pure logique, Mgr Fellay explique que grâce à sa demande, il fait exister l'excommunication.

Ce propos est soit inconsciemment contradictoire ou soit exprime un double discours.

En rapport avec les révélations de La Stampa, nous estimons que cette citation est donc typique d'un double langage. Cela confirme bien que quelque chose est caché aux fidèles et aux clercs et que l'article de *La Stampa* est bien renseigné, il lève un peu le voile qui recouvre les coulisses où se déroulent les « négociations » avec Rome.

Ayant ainsi prit des engagements secrets à la mi-novembre avec l'abbé Hoyos, Mgr Fellay rentre ensuite dans un double discours vis-à-vis des clercs et des fidèles.

Autre point qui suscite le trouble :

Dans son sermon de Flavigny, Mgr Fellay écrit « *Avant de poser cet acte* ». Que signifie cette affirmation ? quel acte a été posé par Mgr Fellay ? une signature secrète serait-elle déjà faite pas Mgr Fellay ? sans l'accord des trois autres évêques ? en manquement du serment qu'il a prêté avec les trois autres évêques en 2000 de ne prendre aucune décision sans l'accord unanime des 4 évêques.

4. Le préalable romain n'est pas satisfait par les 3 autres évêques fidèles en cela à Mgr Lefebvre et à Mgr de Castro-Mayer

Et *La Stampa* divulgue dans cet article du 24 mars que, à ce jour : « **la lettre n'est pas encore arrivée** ».

Au 24 mars le préalable romain n'est pas encore réalisé.

A notre connaissance les trois autres évêques ont refusé leur signature à cette lettre. Puissent-ils persévérer !

Ce qui fait qu'aujourd'hui **5 évêques ont refusé ou refusent tout accord avec la Rome apostate, antichrist, qui a éclipsée la sainte Eglise : Mgrs Lefebvre, de Castro-Mayer, Williamson, Tissier de Mallerais, de Galaretta. Deux sont morts excommuniés, trois refusent de signer le préalable Romain.**

Oublie-t-il aussi l'ordre que leur a donné Mgr Lefebvre dans sa *Lettre aux futurs évêques* en 1987 :

*"Je vous conférerai cette grâce, **confiant que sans tarder le Siège de Pierre sera occupé par un successeur de Pierre parfaitement catholique** en les mains duquel vous pourrez déposer la grâce de votre épiscopat pour qu'il la confirme".*

A moins de croire que Benoît XVI soit un successeur de Pierre parfaitement catholique ? Aveuglement, châtement du péché contre le Saint-Esprit ! Car ne pas voir que l'abbé Ratzinger, même changé en Benoît XVI, n'est pas "**parfaitement** catholique", tient de la cécité la plus absolue. La vérité est connue, "un successeur de Pierre parfaitement catholique", on sait ce que cela veut dire, Benoît XVI "parfaitement catholique", non, mille fois non. Il suffit d'appliquer la grille amis-ennemis (parfaitement connue pour les vrais catholiques) pour savoir que Benoît XVI n'est pas "parfaitement catholique". Quand les pires ennemis de la très Sainte Vierge Marie deviennent des "amis", tout catholique, ayant bien médité Genèse, III, 15, sait que ceux qui se prétendent catholiques sont des usurpateurs de ce nom si cher.

5. Un successeur de la FSSPX peut-il gouverner alors qu'il avoue plonger délibérément la FSSPX dans une situation de confusion, par la poursuite de la « réconciliation »

L'abbé Morgan écrit dans son bulletin de mars 2006⁵ :

« Ceci (l'accord de la messe et la levée des excommunications) place la Fraternité dans une situation intermédiaire où il n'y a aucun engagement de notre part. »⁶

et ensuite il cite un écrit de Mgr Fellay aux supérieurs le 16 janvier 2006 :

"Il est clair qu'une telle situation intermédiaire, qui ne changerait rien dans notre attitude ou dans notre façon d'agir; présenterait néanmoins une nouvelle situation, elle-même susceptible de créer plus de confusion que nous n'ayons connu à ce jour »⁷

Cela signifie que Mgr Fellay, en posant les deux préalables, en 2000, parmi lesquels la levée de l'excommunication, a œuvré volontairement afin de placer la FSSPX dans une situation « susceptible de créer plus de confusion » qu'elle n'en ait jamais connue.

Mais à quel jeu joue Mgr Fellay ? Est-ce une attitude digne d'un successeur de Mgr Lefebvre ? Comment se fait-il qu'il ait pu exercer un mandat de 12 ans avec de tels comportements visant à créer des situations de confusion pour l'œuvre dont il a la charge ?

Pour qui joue Mgr Fellay ? Qui sert-il ? Mgr Lefebvre ou l'abbé Ratzinger ? Il est très clair qu'il ne sert pas Mgr Lefebvre. Mais alors pourquoi dirige-t-il l'œuvre qu'il a fondé ? Pourquoi a-t-il accepté d'être sacré en 1988 ?

L'avenir nous dira si Rome restera aussi ferme sur ce préalable. Jusqu'où Rome est-elle prête à aller pour obtenir le contrôle juridique de la Tradition et de ses biens et legs ? La levée des excommunications, sans une lettre signée des quatre évêques, serait un aveu de faiblesse et un outrage cinglant à l'usurpateur Benoît XVI.

⁵ **Lettre aux Supérieurs le 16 janvier 2006 (cité par l'abbé Morgan en Grande-Bretagne)**

<http://www.sspcx.co.uk/articles.php?articleid=319>

⁶ Source originale : "This would place the Society in an intermediary situation without there being any commitments on our part.."

⁷ Source originale : "It is clear that such an intermediary situation, which would not change anything in our attitude or in our way of doing things, would nevertheless present a new situation, itself susceptible of creating more confusion than we have known to date."

6. La levée des excommunications contraire aux vœux de Mgr Lefebvre, mais posée comme préalable par Mgr Fellay

Après le sacre des évêques, le 30 juin 1988, Mgr Lefebvre fut excommunié. Pour lui cette **excommunication** était le **signe de sa fidélité à la foi catholique** précisant que ceux qui brandissaient et appliquaient cette excommunication étaient eux-mêmes excommuniés par saint Pie X (pour leur modernisme, œcuménisme...).

L'*Osservatore Romano* publiera l'**excommunication**, une **déclaration de schisme**, évidemment.

Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

Excommunication par qui ? Par une Rome moderniste par une Rome qui n'a plus parfaitement la foi catholique. On ne peut pas dire que quand il y a une manifestation comme à Assise, on est toujours catholique. Ce n'est pas possible. On ne peut pas dire que quand il y a Kyoto, et les déclarations qui ont été faites aux juifs à la Synagogue et la cérémonie qui a eu lieu à Sainte-Marie du Transtevere l'année dernière en pleine Rome, que l'on est encore catholique. **C'est scandaleux. Ce n'est plus catholique.**

Alors nous sommes excommuniés par des modernistes, par des gens qui ont été condamnés par les papes précédents. Alors qu'est-ce que cela peut bien faire. Nous sommes condamnés par des gens qui sont condamnés, et **qui devraient être condamnés publiquement.** Cela nous laisse indifférent. Cela n'a pas de valeur évidemment.

Déclaration de schisme ; schisme avec quoi, avec le Pape successeur de Pierre ? Non, schisme avec le Pape moderniste, **oui, schisme avec les idées que le Pape répand partout, les idées de la Révolution, les idées modernes, oui. Nous sommes en schisme avec cela.** Nous n'acceptons pas bien sûr. Nous n'avons personnellement aucune intention de rupture avec Rome. Nous voulons être unis à la Rome de toujours et nous sommes persuadés d'être unis à la Rome de toujours, parce que dans nos séminaires, dans nos prédications, dans toute notre vie et la vie des chrétiens qui nous suivent, nous continuons la vie traditionnelle comme elle l'était avant le Concile Vatican II et qu'elle a été vécue pendant vingt siècles. Alors, je ne vois pas pourquoi nous serions en rupture avec Rome parce que nous faisons ce que Rome elle-même a conseillé de faire pendant vingt siècles. Cela n'est pas possible.

Ecône, 15 juin 1988

Tous les supérieurs de la FSSPX partagèrent tellement sa manière de voir qu'ils écrivirent une lettre au Cardinal Gantin (en annexe), le 6 juillet 1988, dans laquelle ils demandèrent à être eux aussi excommuniés :

(...) nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'Eglise Conciliaire

(...) Nous ne demandons pas mieux que d'être déclarés ex communione de l'esprit adultère qui souffle dans l'Eglise depuis vingt-cinq ans, exclus de la communion impie avec les infidèles.

*(...) Être donc associés publiquement à la sanction qui frappe les six évêques catholiques, **défenseurs de la foi dans son intégrité et son intégralité**, serait pour nous **une marque d'honneur et un signe d'orthodoxie devant les fidèles. Ceux-ci ont en effet, un droit strict à savoir que les prêtres auxquels ils s'adressent ne sont pas de la communion d'une contrefaçon d'Eglise, évolutive, pentecôtiste, et syncrétiste.***

Cette excommunication est fondamentale car elle exprime la fidélité à la foi catholique. Mgr Lefebvre ne pouvait pas excommunier la secte conciliaire, n'en ayant pas le pouvoir. Il était indispensable qu'un jour la secte conciliaire l'excommunie pour que les deux camps soient bien définis. L'excommunication prouve la séparation au niveau de la Foi.

La levée de l'excommunication serait une attaque contre la Tradition, car elle prétendrait réintégrer les excommuniés au sein de la secte conciliaire. L'excommunication est une protection

surnaturelle qui, une fois levée, leur ferait rejoindre le camp des ennemis du nom chrétien.
L'éclipse serait alors complète.

Suivrait alors la justice de Dieu !

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

La Stampa du 24 mars 2006

CHRONIQUES

DEPUIS AUJOURD'HUI FEU VERT POUR LE CONSISTOIRE

SODANO A PARLE DE LA REFORME DE LA CURIE

«NOUS ACCUEILLONS LES LEFEBVRISTES»

Réunion extraordinaire des cardinaux voulue par Ratzinger

Cité du Vatican. Depuis aujourd'hui l'Eglise aura 15 nouveaux cardinaux, fruit d'un premier Consistoire de Benoît XVI ; mais la remise des « barrettes » a été précédée hier par une **réunion extraordinaire de tous les cardinaux**, voulue par le pape Ratzinger afin de discuter surtout de **trois thèmes : la réconciliation avec les partisans de Monseigneur Lefebvre**, le problème de la pension obligatoire à 75 ans pour les évêques et les responsables de Curie et le dialogue avec l'Islam. C'est le pape lui-même qui a indiqué ces trois thèmes ; la lettre de convocation ne précisait pas l'ordre du jour mais simplement l'heure de début de l'assemblée.

Mais hier Benoît XVI, après avoir remercié le cardinal Sodano, qui avait présenté ses respects au nom de tous les cardinaux, « entame la rencontre - précise une note du Vatican - en exprimant son désir, même s'il reste ouvert à d'éventuels autres thèmes, d'axer le débat sur les sujets les plus brûlants. Tout d'abord les questions très abordées relatives à la condition des anciens évêques ; puis **la question soulevée par monseigneur Lefebvre sur la réforme liturgique voulue par le Concile Vatican II** ; enfin les questions relatives au dialogue entre l'Eglise et l'Islam. »

Mais avant d'aborder le thème de la réconciliation avec les partisans de Lefebvre, il faut souligner que le cardinal Angelo Sodano a tourné son discours de telle sorte jusqu'à **demande que ses propos soient gardés absolument secrets, en invitant les cardinaux à la discrétion et à la prudence**⁸. Outre le dialogue inter-religieux, et la question de l'Islam, le secrétaire d'Etat abordé le thème de réforme de la Curie romaine, à laquelle il s'est attelé avec Benoît XVI. **Au sujet des Lefebvristes, Benoît XVI a obtenu le feu vert des cardinaux, même s'il demeure encore une certaine résistance de la part de quelques cardinaux, opposants historiques à la Fraternité Saint Pie X**. D'ailleurs le cardinal Kasper a déclaré admettre qu'«il existe différentes approches». **Mais la volonté du pape, qui a reçu monseigneur Fellay et l'abbé Schimdburger en août, a eu raison des hésitations, même si le fin mot de l'histoire n'est pas encore connu, loin s'en faut.**

Le «pack» pour l'admission des Lefebvristes est **prêt pour l'essentiel** ; fruit du travail du cardinal Castrillo Hoyos (Clergé) et du cardinal Julian Herranz (Textes législatifs).

Ainsi serait constitué une sorte de **super diocèse mondial, conduit par un évêque nommé par le pape**, qui ensuite délèguerait ses travaux de juridiction aux vicaires. Outre cela, qui rendrait **indépendants les Lefebvristes des évêques locaux**, est prévue la mise en place d'un **séminaire**, dans lequel les futurs prêtres seraient formés, garantissant ainsi la future identité spirituelle de l'organisation.

⁸ Comment *La Stampa* a-t-elle obtenu ces informations ? Qui a trahit le secret ?

A moins que ces informations ne soient que la partie immergée de l'iceberg, d'autres éléments étant encore tenus secrets.

Une rencontre secrète de **deux jours** à Rome, mi-novembre entre le leader de la Fraternité Saint Pie X et le cardinal Castrillon avait éclairé ces aspects ; et monseigneur Fellay, et son bras droit, Franz Schimdbberger, **semblaient disposés à faire un pas décisif**, même si cela aurait pu coûter la perte de quelques éléments extrêmes.

En revanche, lors de cette rencontre il avait été **convenu que la Fraternité aurait dû écrire au Pape**, une lettre, par laquelle, en vue de la nouvelle situation qui était en train de s'instaurer, il serait **demandé de lever les excommunications** prononcées lorsque Marcel Lefebvre a sacré de nouveaux évêques illégitimement. **Et la lettre n'est pas encore arrivée**. Un second point a hier été soulevé par le cardinal Kasper : «Chacun de nous veut la réconciliation, même si il y a toujours des accents et des expériences diverses. Le problème est de savoir si la situation est déjà mûre .Si eux sont **disposés à reconnaître le Concile**, il y a possibilité d'une solution. Le cardinal Castrillon a été encore plus optimiste : «L'Eglise les attend à bras ouverts. Nous sommes en chemin, nous avons besoin de l'aide de Dieu, tout dépend du Seigneur, c'est lui qui est dans la voiture et qui conduit tout. Dans chaque famille il y a de nombreuses voix et tellement de points de vue». **Et les Lefebvristes seraient, à l'intérieur de l'Eglise, une ces voix.**

Au sujet du second thème, l'âge de retraite des évêques, il y a eu la proposition de la part de certains de l'élever à 78 ans. «Mais la majorité est d'accord sur le maintien de l'âge de la retraite à 75 ans», a affirmé Kasper. Vingt cardinaux ont pris la parole dans la matinée.

L'après-midi par contre a été consacrée au thème des droits humains, de la persécution des chrétiens dans de nombreux pays à majorité islamique et du dialogue inter-religieux. «Le dialogue avec l'Islam est une obligation pour l'Eglise» a déclaré à la fin de la rencontre le cardinal José Martins, alors que le cardinal Jean Pierre Ricard a martelé **«qu'entre chrétien et musulmans une collaboration est possible dans la défense des droits de l'Homme**. L'Islam a aussi des facettes inquiétantes, mais il est nécessaire de chercher les éléments qui nous unissent, **dans la défense des valeurs humaines nous sommes très proches**». Le dialogue, a-t-il été souligné, doit cependant être conduit avec des interlocuteurs adaptés et crédibles ; il n'a jamais été question de «réciprocité» ; mais on a insisté sur le témoignage des chrétiens, sur la nécessité de faire comprendre que chrétienté n'équivaut pas à Occident.

ANNEXE I

LETTRE OUVERTE A SON ÉMINENCE LE CARDINAL GANTIN, PREFET DE LA CONGREGATION DES ÉVÊQUES.

Éminence,

Réunis autour de leur Supérieur général, les Supérieurs des districts, séminaires et maisons autonomes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, pensent bon de vous exprimer respectueusement les réflexions suivantes.

Vous avez cru devoir, par votre lettre du 1^e juillet passé, faire savoir à Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre, à Son Excellence Monseigneur Antonio de Castro Mayer et aux quatre évêques qu'ils ont consacrés le 30 juin dernier à Ecône, leur excommunication *la-tae sententiae*. Veuillez vous-mêmes juger de la valeur d'une telle déclaration venant d'une autorité qui, dans son exercice, rompt avec celle de tous ses prédécesseurs jusqu'au pape Pie XII, dans le culte, l'enseignement et le gouvernement de l'Eglise.

Pour nous, nous sommes en pleine communion avec tous les papes et tous les évêques qui ont précédé le Concile Vatican II, célébrant exactement la messe qu'ils ont codifiée et célébrée, enseignant le catéchisme qu'ils ont composé, nous dressant contre les erreurs qu'ils ont maintes fois condamnées dans leurs encycliques et leurs lettres pastorales. Veuillez donc juger de quel côté se trouve la rupture. Nous sommes extrêmement peïnés de l'aveuglement d'esprit et de l'endurcissement de cœur des autorités romaines.

En revanche, **nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'Eglise Conciliaire**, et se définit par le *Novus Ordo Missae*, l'œcuménisme indifférentiste et laïcisation de toute la Société. Oui, nous n'avons aucune part, *nullam partem habemus*, avec le panthéon des religions d'Assise ; notre propre excommunication par un décret de votre Eminence ou d'un autre dicastère n'en serait que la preuve irréfutable. **Nous ne demandons pas mieux que d'être déclarés ex communione de l'esprit adultère qui souffle dans l'Eglise depuis vingt-cinq ans**, exclus de la communion impie avec les infidèles. Nous croyons au seul Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec le Père et le Saint-Esprit, et nous serons toujours fidèles à Son unique Epouse, l'Eglise Une, Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine.

Être donc associés publiquement à la sanction qui frappe les six évêques catholiques, défenseurs de la foi dans son intégrité et son intégralité, serait **pour nous une marque d'honneur et un signe d'orthodoxie devant les fidèles. Ceux-ci ont en effet, un droit strict à savoir que les prêtres auxquels ils s'adressent ne sont pas de la communion d'une contrefaçon d'Eglise, évolutive, pentecôtiste, et syncrétiste**. Unis à ces fidèles, nous faisons nôtres les paroles du prophète (1 Rois, VII, 3) : *Preparate corda vestra Domino et servite Illi Soli : et liberabit vos de manibus inimicorum vestrorum. Convertimini ad Eum in toto corde vestro, et auferte deos alienos de medio vestri*. "Attachez fermement votre cœur au Seigneur et servez-le Lui Seul : et Il vous délivrera des mains de vos ennemis. C'est de tout Notre cœur que vous devez revenir à Dieu ; ôtez du milieu de vous les dieux étrangers"

Confiants dans la protection de Celle qui a terrassé toutes les hérésies dans le monde entier, nous vous prions d'agréer, Éminence, l'assurance de notre dévouement à Celui qui est l'unique voie de salut.

A Ecône, le 6 juillet 1988

Suivent les signatures du Supérieur général, de tous les Supérieurs de districts de séminaires et maisons autonomes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X dans le monde entier :

M. l'abbé Franz **Schmidberger**, supérieur général,
MM. les abbés Paul **Aulagnier**, supérieur du district de France,
Franz-Joseph Maessen, supérieur du district d'Allemagne,
Edward Black, supérieur du district de Grande-Bretagne,
Anthony Esposito, supérieur du district d'Italie,
François **Laisney**, supérieur du district des Etats-Unis,
Jacques **Emily**, supérieur du district du Canada,
Jean-Michel **Faure**, supérieur du district du Mexique,
Gérard Hogan, supérieur du district d'Australie et Nouvelle-Zélande,
Alain **Lorans**, directeur du séminaire d'Ecône,
Jean-Paul **André**, directeur du séminaire de Flavigny,
Paul Natterer, supérieur du séminaire de Zaitzkofen,
Andrés Morello, supérieur du séminaire de La Reja,
William Welsh, directeur du séminaire de la Sainte-Croix en Australie,
Michel **Simoulin**, recteur de l'institut Saint-Pie X à Paris,
Patrice **Laroche**, sous-directeur du séminaire d'Ecône,
Philippe **François**, supérieur de la maison autonome de Belgique et du Luxembourg,
Roland **de Mérode**, supérieur de la maison autonome des Pays-Bas,
Georg **Pfluger**, supérieur de la maison autonome d'Autriche,
Guillaume **Devillers**, supérieur de la maison autonome d'Espagne,
Philippe **Pazat**, supérieur de la maison autonome du Portugal,
Daniel **Couture**, supérieur de la maison autonome d'Irlande,
Patrick **Groche**, supérieur de la maison autonome du Gabon,
Franck Peek, supérieur de la maison autonome d'Afrique australe.

ANNEXE II

DIFFUSION D'UN TEXTE DE LOUIS-HUBERT REMY PRESENTANT SON ARTICLE D'AVANT LES SACRES DE 1988

(paru dans *Sous la bannière* n° 10 mars-avril 1987)

En février 1987 j'écrivais cet article (cité *in-extenso*) qui parut dans la revue *Sous la Bannière*.

En France, je fus **le seul à écrire** alors "**qu'il fallait sacrer**". On peut vérifier les autres bulletins de la même époque, aucun ne conseillait le sacre.

Je précisais en plus qu'il y aurait **excommunication**. M. Bonnet de Viller, directeur de *Sous la Bannière*, me dit : "*je te passe cet article tel que, mais je suis sûr qu'il n'y aura pas excommunication*". On a vu la suite et qui était clairvoyant.

C'est pour répondre à l'attaque de l'abbé de Tanoüarn⁹ qui dans *Le Mascaret* de mars 2001 écrit : "*Alors que le supérieur général de la Fraternité Saint Pie X a rencontré les autorités romaines, le petit monde des sédévacantistes est en ébullition. Si on les avait écoutés, Mgr Lefebvre n'aurait pas sacré d'évêques...*" que je ressors cet article de l'oubli.

Dans ce même numéro, l'abbé Laguérie¹⁰ écrit dans son éditorial : "*Quant aux misérables crétiens - sédévacantistes (ce nom barbare désigne ceux qui nient que l'Eglise ait un pape) déclarés ou non - qui nous accusent çà et là d'avoir déjà trahi quand nous posons deux conditions préalables à toute discussion : je les remercie et félicite. Leur bêtise et leur hypocrisie nous débarrassent à tout jamais d'avoir à tenir compte de ce qui leur tient lieu de cervelle*". !!!

C'est **MISERABLE** de la part de clercs.

Je dédie à ces deux *piliers* de la Tradition cet article, dont je suis assez fier pour la lucidité qu'il révélait alors, et pour la constance témoignée depuis 19 ans. Avec la grâce de Dieu.

Louis-Hubert Rémy

OUI, IL FAUT SACRER DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES

Depuis presque un an c'est le sujet de conversations passionnées où "les pour" et "les contre" s'entre-déchirent, le fait même de ces passions prouvant que quelque chose d'important est en jeu et qu'une échéance obligatoire s'impose.

Monseigneur Lefebvre conscient de son âge avancé sait bien que lui disparu la survie de la Fraternité est en jeu. Bien sûr il a un successeur, mais s'il n'y a pas d'évêques pour ordonner ses séminaristes, ou son œuvre s'éteindra rapidement après un éclatement bien prévisible, ou son successeur devra trouver un évêque existant ayant la véritable foi (race pratiquement disparue puisque de son vivant Monseigneur Lefebvre n'en a pas trouvé) ; ou ce sera l'inévitable **composition avec la "religion" conciliaire**.

⁹ L'ayant bien connu à l'époque des sacres, je peux affirmer que l'abbé de Tanoüarn, alors jeune séminariste, était contre les sacres. Et il ose donner des leçons !

¹⁰ Je peux témoigner avoir entendu l'abbé Laguérie chanter l'*Exultet*, une nuit pascale, à Chartres, en omettant de citer Paul VI et le nom d'un évêque. Il était alors jeune professeur à Châteauroux et faisait partie des *sédévacantistes*. Il a su changer de camp assez vite pour *faire carrière*. On a remarqué que tous les prêtres qui ont été à un moment *sédévacantistes* et qui ont changé de camp, perdaient souvent la tête. *Oderis quem læseris*.

N'y a-t-il pas déjà plusieurs dizaines de prêtres de la Fraternité qui sont retournés à celle-ci ?

Alors ? Alors il est bien évident que le problème du sacre se pose.

Plusieurs ont déjà pris position en public ou en privé. En public ceux qui sont contre. En privé ceux qui sont pour. (A part Monseigneur Guérard des Lauriers et le bulletin *Sous la Bannière*).

Ceux qui sont contre :

1° Le Père Barbara. Si vous avez compris son raisonnement nous vous offrons un abonnement gratuit à *Sous la Bannière*. Sans Commentaires.

2° Les "*Hommes Libres*" et ceux qui tournent autour. Et ils sont nombreux. Trop nombreux pour les récuser, de Michel de Saint-Pierre à l'abbé Luc Lefèvre en passant par *Monde et Vie* et tant d'autres... Leur grand argument : le *statu quo*. Le *statu quo* de la cohabitation des principes contraires, des demi mesures, des demi vérités, des demi victoires qui deviennent toujours des défaites. Ce *statu quo* qui leur permet de toujours tenir le devant de la scène, et qui aboutira de toutes façons un jour ou l'autre, la mort dans l'âme diront-ils peut-être, à se raccrocher au concile Vatican II "interprété à la lumière de la tradition", selon une expression tristement célèbre de Jean Madiran, chère à tous ceux qui se contenteraient volontiers d'une chapelle latérale consacrée à la tradition, dans le panthéon wojtylien de l'œcuménisme

C'est le groupe des catholiques mondains, des semi libéraux qui ne cherchent que des consolations. Demain la Croix et les épreuves les renverront aux positions confortables d'un arrangement avec Rome. Ce sont les spécialistes des problèmes mal posés aussi bien en politique qu'en religion. **Ils s'en prennent toujours aux apparences, jamais aux principes.**

Malheureusement ils emmèneront avec eux beaucoup de traditionalistes pour qui l'aspect mondain des gens en vue est un paramètre essentiel de jugement.

3° Ceux qui sont sensibles à l'argument du "petit commerce". Il faut bien vivre. Suivre Monseigneur Lefebvre dans la voie d'un sacre mettrait en péril l'équilibre financier de leur journal quotidien, de leur boutique, voire de leur fondation religieuse ou de leur chapelle, qui ont besoin de milliards pour "convertir" (?) les âmes.

4° De Nantes. Lui-même est attaqué aujourd'hui sur ce terrain par la clique Wojtylienne. Il est triste de voir, à côté de travaux aussi utiles et sérieux sur Fatima, le Saint Suaire, Medjugorje, le charisme, la démocratie, le Pen, les *liber accusationis*, Vatican II et sa suite, que cette école bute sur la Messe, l'Eucharistie ou **la transmission des sacrements**, bref sur des incohérences pratiques.

5° Chrétienté-Solidarité. Ils s'occupent du Liban. Ou ils en vivent. Ça occupe. Ce n'est pas que nous ne soyons pas sensibles au douloureux problème du Liban, mais il y a des hiérarchies. La première urgence est le salut des âmes de nos familles, qui passe par notre sanctification personnelle, ce qui implique les sacrements, donc des prêtres, donc des évêques.

6° *De Rome et D'Ailleurs*. Conscients de l'éclatement que cela provoquera, ils en arrivent à la conclusion du *statu quo* en s'appuyant en cours de raisonnement sur des arguties canoniques et théologiques, et finalement s'y empêtrent. Ils ont peur, très peur du petit nombre.

7° Il conviendrait d'y ajouter un certain nombre de clercs "non una cum", qui s'opposent à Monseigneur Guérard des Lauriers après en avoir soutenu les thèses (ou se les être appropriées), par crainte de compromettre les intérêts de leur carrière, ou de voir s'éclaircir les bancs de leur chapelle ! Incohérence qui les réduit à mendier en sous main les confirmations et les saintes huiles de Monseigneur Lefebvre, car sans elles ils ne pourraient même plus baptiser ni donner l'extrême onction.

Tel est l'inventaire trop rapide, mais réel, de la situation.

Quelles seront les **conséquences** d'un sacre ?

Bien évidemment en premier lieu **l'excommunication**. Telle a été la **sanction**, contre Monseigneur Guérard des Lauriers par une lettre du "cardinal" Ratzinger (eh oui !). Telle, elle sera pour Monseigneur Lefebvre et la tradition. S'il n'y avait pas d'excommunication, on pourrait craindre le pire : un accord secret ou officieux entre Rome et Monseigneur Lefebvre. Danger qui n'est pas écarté, ainsi que Monseigneur Guérard des Lauriers le faisait remarquer dans un supplément du N°3 de ce bulletin, sous le titre : "Consacrer des Évêques".

Cette excommunication est une échéance obligatoire. Il faut que ces deux Églises s'excommunient. Il n'est pas possible que la Sainte Église et que la pseudo Église conciliaire communient ensemble. Il faut qu'un jour ou l'autre, comme cela a toujours été dans l'histoire de l'Église, les camps soient clairs, ce qui n'est pas encore le cas. Que le oui soit oui, que le non soit non.

Bien sur, qui dit excommunication, dit brisure, éclatement, déchirement des troupes, avec douleur, trahisons, persécutions. Que de polémiques et d'injures en vue. Tous seront passés au crible : il y a 21 ans le concile nous a obligés à faire un choix, faisant tomber les 9/10 de la chrétienté ; il y a 15 ans la "Synaxe" a encore éliminé les 9/10 de ce qui restait ; qu'en sera-t-il demain avec une excommunication ?

Le Bon Dieu, par les épreuves, se sépare de ceux qui ne Le prient que pour faire leurs volontés, et garde ceux qui sont prêts à ne suivre que Sa Sainte Volonté, L'étudiant, La contemplant, L'aimant, La servant. Notre Dieu Souverain ne veut pas d'hommes qui ne cherchent qu'une religion de consolation (même dans la tradition), mais de ceux qui ne vivent que par Lui, avec Lui, en Lui, et par le chemin de la Croix ; qui refusent tout ce monde moderne, toutes ses institutions, toute sa fausse paix, tous ses faux semblants, dont le seul but est la damnation du plus grand nombre. Il veut des chrétiens qui disent non à la Révolution, non à la démocratie, non aux droits de l'homme, et qui disent oui en faits et en actes à Sa Royauté sur les nations, les familles, les personnes.

Oui il faut sacrer des évêques catholiques qui aient tout ce programme. Non pas des évêques choisis, comme cela se fait depuis tous les concordats, par les loges maçonniques.

Depuis le nouveau rite du sacre on peut dire qu'il n'y a plus d'évêques. L'ÉGLISE CONCILIAIRE N'A PLUS D'ÉVÊQUES. Il faut donc en sacrer pour continuer le sacerdoce, les sacrements et l'enseignement de la seule Église de Dieu, la Sainte Église Catholique. Il faut expliquer que pour en arriver là il faut passer par **LA CONCLUSION INÉVITABLE QUE L'ÉGLISE CONCILIAIRE ET SON CHEF SONT PLONGES DANS L'HERESIE.** Se cacher ce problème est manquer à la plus grande charité, la charité de la vérité.

Oui il faut parler et agir. L'honneur de Dieu et de Sa véritable Église est en jeu.

"D'après l'enseignement des APÔTRES un jour viendra où Satan plein de rage contre Jésus-Christ et les chrétiens, regagnera le terrain qu'il a perdu, affermira son règne et l'étendra au loin. Alors il se jettera sur Rome, parce qu'elle est sa rivale et le séjour des Pontifes. Il s'en rendra maître, chassera le vicaire de Jésus-Christ, persécutera les vrais fidèles et égorgera les religieux et les prêtres". Mgr Gaume (*La Situation*, 1860, p. 28), résume ainsi tout ce qui nous attend.

La Révolution n'est pas seulement un fait, c'est un **châtiment**. Il faut expier tous ses péchés et ne lui faire aucune concession. Pour avoir oublié cela de nombreux prêtres et chrétiens ont été et seront encore châtiés. **Pour ne pas l'avoir combattue dans ses manifestations et ses effets, pour ne pas l'avoir combattue d'une manière universelle et incessante, les "traditionalistes" qui ont voulu composer seront retranchés.**

"JE VOMIRAI LES TIEDES" dit Notre Divin Roi. **L'épreuve manifestera la Vérité.**

Fidélité, Confiance, toujours la Persécution rajeunit l'Église.

Les cheveux de votre tête sont comptés, il n'en tombera pas un sans la permission de votre Père Céleste (Math, x, 30). Avec cela le chrétien peut souffrir, il peut mourir. La souffrance pour lui n'est pas un mal, c'est un gain ; la mort n'est pas une défaite, c'est un triomphe.

De Saint-HILAIRE
Sous La Bannière, n° 10 mars-avril 1987